

Monsieur le Vice Président du Conseil Général

Monsieur le Député,

Monsieur le Conseiller Général,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la région d'Yvetot,

Messieurs les Maires,

Messieurs les représentants des entreprises,

Amis Samaritains et Samaritaines riverains de René Coty,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'occasion de l'achèvement des travaux de sécurisation et de réhabilitation de l'avenue René Coty.

Améliorer la sécurité sur notre commune, en particulier sur cette avenue, était un engagement fort que nous avons pris lors des dernières élections municipales.

L'avenue R. Coty souffrait d'une mauvaise réputation du fait de la largeur importante de la chaussée induisant une vitesse excessive des automobilistes, elle ne laissait pas de place aux riverains et à la sécurité des piétons comme le démontra malheureusement l'accident mortel survenu le 7 novembre 2008, mais aussi de sa mauvaise qualité de paysage.

La première mesure de que nous avons prise a été, de concert avec Yvetot, d'interdire la traversée de nos deux communes aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes.

Nous avons ensuite fixé nos principaux objectifs :

Limitier la vitesse des automobilistes (+ de 12000 véhicules traversent notre commune au quotidien) et maintenir la fonction de transit en particulier pour les convois exceptionnels.

Favoriser et sécuriser les cheminements piétons, les déplacements des riverains et des personnes à mobilité réduite.

Satisfaire les demandes de stationnement afin de maintenir nos activités commerciales.

Mettre aux normes les réseaux (eau usées, eaux pluviales, eau potable et extension du réseau gaz)

Assurer l'effacement des réseaux électriques, téléphonique et éclairage public.

Enfin développer fortement l'architecture végétale et intégrer un mobilier urbain adapté.

Nous tenons dans ce domaine à féliciter particulièrement **FOLIUS** et Eric GERMAIN notre architecte paysager, qui a dessiné le projet.

Pour mener l'étude de sécurisation de cette traversée d'agglomération nous avons sollicité en 2008 le concours des bureaux d'étude **INGETEC** et **FOLIUS** auxquels ont été associées la Direction des Routes son Agence de CLERES et la Direction Départementale de l'Équipement.

C'est ainsi qu'en matière de sécurité nous avons décidé de travailler sur la configuration de la chaussée et sa sinuosité, de limiter la vitesse à 30 m/h à hauteur de la Mairie – d'installer un coussin ralentisseur, un radar pédagogique et le déclenchement automatique du feu tricolore en cas de vitesse excessive.

Le 6 octobre 2009 nous avons lancé la première phase des travaux par l'effacement des réseaux et de l'éclairage public. Le **SMERG** (Syndicat Mixte d'Electrification de Doudeville) en a assuré la maîtrise d'ouvrage et **IAM CONSEIL** la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont été réalisés par **SDEL Pays de Caux**.

En 2^{ème} phase nous avons confié à l'entreprise **EUROVIA** les travaux de voirie avec un délai de réalisation de 6 mois et demi, travaux qui ont démarré le 19 mai 2010.

Ce délai aurait pu être tenu mais il a été contrarié par le défaut d'approvisionnement dû aux grèves et à l'arrivée précoce de l'hiver qui a contraint de suspendre le chantier.

Par ailleurs et à titre anecdotique j'évoquerai le retard de deux mois supplémentaires dû à la réclamation d'une entreprise qui n'avait pas été satisfaite de notre choix et nous avait renvoyés devant le Tribunal Administratif. Grâce soit rendue à ce trublion qui, en nous contraignant à relancer notre appel d'offres, nous a permis de réaliser une économie substantielle.

En ce jour d'inauguration nous voudrions vous témoigner notre grande satisfaction et notre fierté pour la réalisation de ce projet, à vous entreprises et bureaux d'études pour la qualité de votre travail. Je citerai en particulier les principaux acteurs sur le terrain qui ont contribué à cette réussite et ils me pardonneront si j'en oublie.

En ce qui concerne l'effacement des réseaux et l'éclairage public : **IAM CONSEIL Mme ISRAEL**, en maîtrise d'œuvre et **SDEL Pays de Caux** pour la réalisation, son chef d'entreprise **Mr. LARCHER** et son chef de chantier **Mr. DEFRESNE**

Pour les travaux d'aménagement **INGETEC, Emeric ANQUETIL** pour son efficacité dans la conduite du projet, **FOLIUS, Pierre DUBOS** pour l'environnement paysager et **SEPAC Mr. JUMEL** pour la coordination de sécurité.

L'entreprise **EUROVIA** agence de Dieppe **Gildas SOULEZ** son chargé d'affaire de l'opération et son chef de chantier **Jean-Bernard DEGREMONT** pour leur grand professionnalisme dans l'exécution des travaux de voirie aux côtés de leurs sous traitants :

MINERAL SERVICE pour la fontaine, les bétons et sables désactivés,

LEFEBVRE pour les espaces verts,

PERDREAU pour la fontainerie,

VALBOIS pour le platelage, bois et barrières,

GARCZYNSKI-TRAPLOIR pour les feux tricolores,

TROPARDY pour la pose du mobilier urbain,

SIGNATURE pour la signalisation horizontale et verticale, **VEOLIA** pour le réseau incendie, le renouvellement et le renforcement eau potable

ABHTP pour la pose des bordures.

Autre élément de satisfaction, nous avons fixé comme objectif de n'avoir à rouvrir aucune tranchée ni de fonçage pour la mise en conformité des différents réseaux sur une période de cinq ans. Ce pari a été tenu grâce la mobilisation de nos concessionnaires :

France TELECOM pour l'effacement du réseau téléphonique

GRDF pour l'extension du réseau gaz

la SIAEPA pour le renforcement et l'extension du réseau d'eau potable.

LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE pour la gestion des eaux pluviales.

Dans notre rôle de maître d'ouvrage je n'oublierai pas de citer **Mr. JOLIVEL** Directeur des Routes et ses collaborateurs **Mr. MOISSON** pour ses précieux conseils et **Mr. LECAM** pour le suivi de la circulation.

Nous pouvions avoir des craintes pour la sécurité sur ce chantier difficile resté ouvert en permanence à la circulation, nous n'avons eu à déplorer aucun incident. Merci à tous pour votre excellent travail et votre comportement exemplaire en la matière.

Dernier élément de satisfaction : lorsque nous avons lancé l'étude de ce projet, nous avons prévu un budget de 3 000 000 euros HT, le bilan financier de l'opération est arrêté à ce jour à 3 077 000 euros, il est vrai que nous avons bénéficié d'une conjoncture économique favorable aux investissements.

Restriction budgétaire oblige, l'aide financière n'a pas été à la mesure de nos espérances. Nous tenons cependant à remercier : Le Département et son Président **Mr. Didier MARIE** pour avoir pu, à titre exceptionnel, nous accorder une subvention de 281 000 euros. Le Syndicat départemental d'énergie et le SMERG pour un apport de 322 000 euros et enfin notre Député **Mr. Alfred TRASSY PAILLOGUE** qui a puisé dans sa réserve parlementaire à hauteur de 150 000 euros. Comme vous le savez cette avenue étant route départementale nous n'avons pu prétendre à aucune dotation de l'Etat.

Par ailleurs, je ne voudrais pas oublier dans ces éloges **Mr. CABOT de CREAPUB** avec qui nous avons signé une convention pour la mise aux normes de la publicité dans notre agglomération, le remercier d'avoir mis à notre disposition ce super écran de communication que nous avez pu voir place de la Mairie et d'avoir pris en charge les abris bus où nous espérons voir un jour s'arrêter des transports intercommunaux.

Pour conclure ces satisfécits, je voudrais adresser mes remerciements et ceux du Conseil Municipal à **Rémy SEGAIN**, notre Adjoint à l'Urbanisme qui s'est dépensé sans compter pendant ces longs mois tant au contact des entreprises que sur le terrain par son professionnalisme, son entregent et pourquoi ne pas le dire son autorité. J'associerai à ces félicitations particulières nos quatre employés municipaux, Gérard, Yannick, Denis et Arnaud qui se sont activés sous la fêrulle de Rémy.

Bien d'autres tâches nous attendent pour le mieux être des habitants de Sainte Marie des Champs, et au moment où s'achève cette réalisation qui demeurera sans doute la plus importante que nous aurons menée, je crois pouvoir vous dire que notre plus grande satisfaction vient des témoignages que nous adressent maintenant les Samaritains.

Je vous remercie de votre attention, j'invite nos partenaires officiels et entreprises à exprimer leurs appréciations dans notre livre d'or.

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.